

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 30 avril 2013.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 22 et 23 avril 2013**

**2013 DU 127** - Attribution de la dénomination "place Françoise Dorléac" à la voie CN/18 (18e).

**Mme Anne HIDALGO, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 9 avril 2013, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "place Françoise Dorléac" à la place identifiée par l'indicatif CN/18, projetée dans le cadre de l'aménagement du secteur Binet et destinée à devenir publique et située au numéro 8 voie CM/18, à Paris (18<sup>e</sup>) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 15 avril 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination "place Françoise Dorléac" est attribuée à la place identifiée par l'indicatif CN/18, projetée dans le cadre de l'aménagement du secteur Binet et destinée à devenir publique et située au numéro 8 voie CM/18, à Paris (18<sup>e</sup>).